Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule

Maison des services - 21 allée du chemin de fer 03450 EBREUIL

Tél: 04 15 91 00 00



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2022-12

Nombre de Membres

En exercice: 56 Quorum: 38 Présents: 23 Représentés: 6 Votants: 29 Excusés: 14 Absents: 19 Invités: 5

Objet

Avis sur le Contrat Territorial « Sioule & Andelot » 2023-2028 La Commission Locale de l'Eau dûment convoquée s'est réunie à Ebreuil le lundi 5 décembre 2022, sous la présidence de Gilles JOURNET.

Date de la convocation : 14 novembre 2022

Présents : voir annexe

Vincent JOURDAN revient rapidement sur le bilan du précédent contrat territorial avant de présenter la stratégie et feuille de route pour le nouveau projet de Contrat Territorial « Sioule & Andelot » pour la période 2023-2028. La nouvelle programmation est structurée autour de 31 fiches actions réparties en 6 volets. Au total, le budget prévisionnel pour 6 ans s'élève à près de 9 millions d'euros avec une part prédominante relative à la restauration des milieux aquatiques et humides.

Gilles JOURNET félicite le travail conduit pour le montage de cette nouvelle programmation.

Céline BOISSON souligne que la création de l'Entente Sioule Andelot apportera un cadre juridique plus formalisée pour le portage du contrat territorial. C'est une avancée notable pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Sioule.

La programmation du CT Sioule et Andelot est ambitieuse face aux moyens humains déployés et la quantité importante d'actions menées en régie (tableau 1). Il est toutefois souligné l'effort remarquable des collectivités pour renforcer la cellule d'animation. L'ensemble des opérations fléchées dans le SAGE trouve écho dans le projet de Contrat (tableau 2) avec un volet cours d'eau et zones humides dense sans oublié le volet agricole, qui faisait défaut dans le précédent CT, et l'ajout d'études stratégiques sur l'érosion des sols, l'impact des plans d'eau et l'impact de nouveaux projets de microcentrales sur l'axe Sioule. L'intégration d'actions en faveurs des économies d'eau témoignent de la prise de conscience croissante des acteurs face aux problèmes quantitatifs qui se multiplient ces dernières années, et plus globalement face au changement climatique. Le choix de privilégier quelques sites problématiques mais de les traiter dans leur globalité semble particulièrement judicieux pour contribuer à l'atteinte des objectifs du SAGE et plus globalement le bon état des masses d'eau.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

Reçu en Sous-Préfecture de Riom

le :

Ainsi, le projet de contrat est pleinement compatible avec le SAGE, et même plus, il lui donnera du sens et une vitrine remarquable pour le territoire.

Karina MONNET s'interroge sur la prise en charge restant à charge pour les travaux de restauration de la continuité écologique. Coté Morge, celui-ci est du ressort des propriétaires.

Vincent JOURDAN indique que, côté Sioule, le restant à charge est supporté par les communautés de communes grâce à la mise en place de la taxe GEMAPI.

Nicolas BONNEFOUS interpelle sur la nécessaire action concernant la création d'obstacles par les castors qui localement pose de réels problèmes pour la continuité écologique.

Bernard DEVOUCOUX demande si un inventaire des moulins été conduit sur l'Andelot.

Vincent JOURDAN précise qu'un inventaire exhaustif des obstacles a été récemment conduit par l'EP Loire. Une concertation avec les propriétaires sera à mener.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau, à l'unanimité,

EMET un avis favorable au nouveau projet de Contrat Territorial « Sioule et Andelot » 2023-2028.

Fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus. A Ebreuil.

> Le Président de la CLE, Gilles JOURNET

> > Journa 1

TABLEAU 1 : COMPATIBILITE DU CONTRAT TERRITORIAL SIOULE ANDELOT 2023-2028 AVEC LE SAGE SIOULE

			CONTRAT	TERR	ITORIAL SIOULE-ANDEL	ОТ			COMPATIBILITE AVEC LE SAGE SIOULE		
VOLET	THEMATIQIE		OBJECTIF		FICHE ACTION	CONTENU		DISPOSITION	CONTENU	COMMENTAIRE	NIVEAU DE CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF
				A1a	Maitrise du piétinement des berges	 58 sites 40 km de clôtures 151 points d'abreuvement 8 passerelles de franchissement de cours d'eau 75 passage à gué empierré 		Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration	La programmation est très ambitieuse. Les sites regroupent souvent plusieurs actions permettant de renforcer leur efficacité	Elevé
	Hydromor-		Restauration de la morphologie et amélioration	A1b	Restauration de la structure des berges	39 sites 1 036 m de fermeture de zones d'abreuvement 517 m en technique mixte 1 508 m en technique végétale	1.3.1		morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant).		Elevé
	phologie	A1	de la qualité habitationnelle	A1c	Restauration du lit mineur	9 sites • 1 933 m de création de lit de cours d'eau • 2 604 m de diversification des habitats	-				Elevé
				A1d	Restauration de la ripisylve	33 sites14km d'entretien/embâcle1 975 m de plantations					Elevé
				A1e	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'Angelot dans la traversée de Gannat				Non concerné		
sən	Continuité écologique	A2	Restauration de la continuité écologique	A2a	Améliorer la continuité écologique	13 sites • 3 équipements • 1 effacement de plan d'eau • 4 effacements de seuil • 5 remplacements de buse	1.1.3.	Diagnostic systématique des ouvrages et programmation de restauration de la continuité écologique	Le SAGE prescrit la mise en place d'un groupe de travail Milieux Aquatiques pour étude / diagnostic au cas par cas en vue de la définition d'un programme opérationnel. Il recommande la mise en place d'un plan de communication spécifique.	Les collectivités ont renforcé leurs ambitions par rapport au précédent contrat	Moyen
VOLET_A : Willieux aquatiques			,	АЗа	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de la Bouble et de ses milieux annexes à Saint-Eloy-les-Mines	1 site Création d'un nouveau lit sur 200 m 600 m de réméandrage 2 ha de zones humides restaurées et création de 3 mares Création d'une passerelle sentier pédagogique	1.3.1	Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau Programmes opérationnels de restauration et de	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant). Le SAGE recommande que les collectivités locales et les associations mènent des opérations	Ce projet est très complet et pourra servir de vitrine pédagogique. Recommandation: Inclure un suivi post-travaux pour évaluer les bénéfices des travaux	Elevé
		A3	Restauration de la morphologie			• Serrier penagogique	1.4.4	valorisation des zones humides et de sensibilisation	d'acquisition foncière des zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration. La cellule du programme contractuel participe à la réalisation et la diffusion d'un plan de communication et de sensibilisation spécifique.		Moyen
	Hydromor- phologie	,,	et des milieux annexes	A3b	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique des têtes de bassin du plan d'eau des Marins et de ses milieux annexes à Lapeyrouse	6 sites - opération pilote 3 367 m de clôture 11 passages à gué aménagés 2 passerelles pour le bétail 5 abreuvoirs	recréées de cours d'eau	Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant).	regrettable que la restauration de la continuité écologique via la mise en dérivation du plan d'eau n'est pas été actée lors de son renouvellement d'autorisation (cf.	moyen
						 1 ha de zones humides recréées 343 m de reméandrage de cours d'eau 450 m de cours d'eau remis à ciel ouvert 		Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Le SAGE recommande que les collectivités locales et les associations mènent des opérations d'acquisition foncière des zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration. La cellule du programme contractuel participe à la réalisation et la diffusion d'un plan de communication et de sensibilisation spécifique.		Elevé
				A4a	Etude de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	Bouble aval			Action non identifié dans le SAGE mais pas incompatible avec celui-ci		
		A4	Amélioration des connaissances	A4b	Etude hydromorphologique	Bourg de Miremont (topographie, modélisation des écoulements, études des habitats)	1.3.1	Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant).	Recommandation : Tenir compte du risque d'inondation sur ce secteur	Moyen

	CONTRAT TERRITORIAL SIQULE-ANDELOT							COMPATIBILITE AVEC LE SAGE SIOULE						
VOLET	THEMATIQIE		OBJECTIF		FICHE ACTION	CONTENU		DISPOSITION	CONTENU	COMMENTAIRE	NIVEAU DE CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF			
				A4c	Évaluation de l'impact sur le milieu de projets de microcentrales en aval du barrage de Queuille	Etude sur l'axe Sioule	1.1.3.	Diagnostic systématique des ouvrages et programmation de restauration de la continuité écologique	Le SAGE prescrit la mise en place d'un groupe de travail Milieux Aquatiques pour étude / diagnostic au cas par cas en vue de la définition d'un programme opérationnel. Il recommande la mise en place d'un plan de communication spécifique.	Recommandation: Ternir compte des contraintes relative à la pratique du canoë et des priorités de restauration définies à la disposition D 1.1.2.	Elevé			
				A4d	Compléter et mettre à jour les diagnostics cours d'eau (dont continuité écologique)	 125 km Berges Ripisylve Lit zones abreuvement, érosion, embâcles, rejets, espèces envahissantes, ouvrage 	1.3.1	Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau Diagnostic systématique des ouvrages et	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant). Le SAGE prescrit la mise en place d'un groupe de travail milieux aquatiques regroupant l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques de continuité écologique. A l'issue des conclusion et	Recommandation: Tenir compte de l'état des masses d'eau dans l'ordre de programmation.	Moyen			
							1.1.3	programmation de restauration de la continuité écologique	des éléments d'étude fournis par le groupe de travail, la structure porteuse du programme contractuel défini un programme de travaux d'aménagement en étroite collaboration avec les propriétaire et les riverains.					
	Animation thématique	A5	Organisation de journées techniques	A5a	Partager des retours d'expériences au travers de journées techniques	 6 jours de sensibilisation gestion ripisylve collectivité 6 jours de sensibilisation gestion ripisylve élevage 6 jours de sensibilisation gestion ripisylve et bandes enherbées culture 	1.3.1	Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Le SAGE prescrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration morphologique et de valorisation des cours d'eau du bassin de la Sioule. Il doit comprendre 1) des actions de restauration du lit mineur, des berges et des habitats aquatiques, ainsi que de l'entretien et de la restauration de la ripisylve 2) des actions d'aménagement d'ouvrages complémentaires au travail réalisé sur les microcentrales pour le rétablissement de la continuité écologique 3) des action de communication. Les actions doivent cibler prioritairement les secteurs les plus	La plaquette sur l'entretien des cours d'eau du SAGE pourra être diffusée lors des animations de sensibilisation	Moyen			
	Agricole ZH	B1	Etude et valorisation des bonnes pratiques en contexte élevage	B1a	Identification et animation d'un réseau de fermes pour promouvoir les bonnes pratiques agricoles en milieux	 8 masses d'eau Analyse zones humides 10 diagnostics d'exploitations 4 jours d'échange 	1.4.1	Connaissance et préservation des zones humides Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de	dégradés vis-à-vis de l'état écologique (Bouble aval et Boublon, têtes de bassin versant). Le SAGE recommande que la cellule d'animation du SAGE assure la capitalisation de l'ensemble des données collectées sur les zones humides afin de mettre à jour régulièrement son inventaire global des zones humides et d'en assurer sa large diffusion. Le SAGE recommande que les cellules d'animation du SAGE et du programme opérationnel assure la réalisation et la diffusion d'un plan de communication et de sensibilisation spécifique.	Action innovante qui met à l'honneur les retours d'expérience Recommandation : Ne pas hésiter à associer les exploitants extérieurs au bassin de la Sioule	Elevé			
	Animation thématique	В2	Organisation de journées techniques	B2a	Gestion forestière en milieux sensibles	 7 sites 10 jours d'animation Rédaction de notice de gestion Encadrement de chantier en zones humides retours d'expérience 	1.3.4.	Participation active à la concertation avec les structures en charge des plans de gestion des massifs forestiers	Le SAGE recommande de mettre en place une étroite concertation avec les structures en charge des schémas et plans de gestion forestière pour favoriser les échanges et valoriser les retours d'expérience.		Elevé			
10					Rédaction d'un plan	• 2 sites	1.4.4	Connaissance et préservation des zones humides	Le SAGE recommande que la cellule d'animation du SAGE assure la capitalisation de l'ensemble des données collectées sur les zones humides afin de mettre à jour régulièrement son inventaire global des zones humides et d'en assurer sa large diffusion.					
VOLET_B : Zones humides			Développer et	ВЗа	de gestion et mise en	I • Lete de passin de l'hancelane : etiline et		Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Le SAGE encourage les collectivités locales et les associations à acquérir les zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration avec pour priorité les zones humides les plus remarquables ou stratégiques.		Elevé			
VOLET_B:		В3	mettre en œuvre des pratiques de gestion sur des milieux naturels sensibles	B3b	Animation maîtrise foncière de zones humides	Animation et acquisition foncière par les CEN	1.4.4	Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Le SAGE encourage les collectivités locales et les associations à acquérir les zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration avec pour priorité les zones humides les plus remarquables ou stratégiques.	Recommandation : Ne pas se limiter au site de Chancelade	Elevé			
	Biodiversité		Settsibles	ВЗс	Acquisition et mise en valeur de l'Etang Grand		1.4.1	Connaissance et préservation des zones humides	Le SAGE recommande que la cellule d'animation du SAGE assure la capitalisation de l'ensemble des données collectées sur les zones humides afin de mettre à jour régulièrement son inventaire global des zones humides et d'en assurer sa large diffusion.					
						Acquisition, diagnostic, inventaire, suivi	1.4.4	Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Le SAGE encourage les collectivités locales et les associations à acquérir les zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration avec pour priorité les zones humides les plus remarquables ou stratégiques.		Elevé			
		B4	Développer un réseaux de mares en contexte élevage	B4a	Animation et développement d'un réseau de mares en contexte élevage	11 masses d'eau • Animation • Synthèse des données existantes • 24 restauration/création de mares	1.4.4	Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Le SAGE encourage les collectivités locales et les associations à acquérir les zones humides pour en assurer la préservation et la valorisation voire la restauration avec pour priorité les zones humides les plus remarquables ou stratégiques.	Dans le cadre de l'étude zone humide, l'EP Loire a recensé un grand nombre de mares. Les données pourront être mise à disposition. De la même manière, le CEN Auvergne pourra faire part de son expérience autour des mares.	Moyen			

	CONTRAT TERRITORIAL SIQULE-ANDELOT						COMPATIBILITE AVEC LE SAGE SIOULE						
											NIVEAU DE		
VOLET	THEMATIQIE		OBJECTIF		FICHE ACTION	CONTENU		DISPOSITION	CONTENU	COMMENTAIRE	CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF		
			Etudier et limiter		Etudier et limiter	4 masses d'eau (Bouble amont, Chalamont,			Le SAGE recommande la réalisation de diagnostics des plans d'eau déclarés et des plans d'eau sur cours d'eau en priorité sur les sous-bassins de la Bouble et du Sioulet.	Cette étude sera menée en parallèle de celle inscrite dans la pré-étude HMUC et portée par			
: Quantité	Hydrologie	C1	l'impact potentiel des plans d'eau	C1a	d'eau sur la ressource en eau	Cigogne, Sioulet)	1.2.2	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des plans d'eau	Le SAGE recommande de réaliser des campagnes de sensibilisation des propriétaires de plans d'eau sur l'impact potentiel de ces aménagements ainsi que des mauvaises pratiques/modes de gestion mais également des conseils sur des modes de gestion plus adaptés. Le SAGE encourage la réalisation de projets pilotes visant à supprimer des plans d'eau existants sans usage ou en série, et à aménager de façon exemplaire des plans d'eau existants à usage collectif.	l'EP Loire. Recommandation : Veiller à une bonne coordination, complémentarité des 2 études	Elevé		
VOLET_C:	.,		Accompagner les usagers pour	C2a	Abreuvement du bétail dans le contexte d'évolution climatique	8 abreuvement en zones humide 1 dimensionnement de systèmes de récupération d'eau de pluie utilisation des stockages existante			Action non identifié dans le SAGE mais participe à la réalisation de l'objectif 3.2 visant les écon	omies d'eau			
		C2	usagers pour améliorer l'usage de la ressource en eau	C2b	Accompagner les communes et les particuliers pour diminuer la pression sur la ressource en eau	Animation de 3 groupes de travail mise en place de référents communaux pour le suivi des étiages	3.2.2	Programmes d'économies d'eau visant les collectivités	Le SAGE encourage les collectivités, à titre d'exemplarité, à équiper progressivement les bâtiments publics de dispositifs économes en eau et à mener une démarche d'économies d'eau dans la conception et l'entretien de leurs espaces publics.	Recommandation: Compléter l'action par la mise en place de dispositif d'économie d'eau Participer au dispositif "enquête d'eau" de l'OFB	Faible		
	Pollution diffuse					D1a	Etude et dimensionnement de zones tampons humides artificielles (ZTHA)	 7 masses d'eau (Bouble amont, Chalamont, Cigogne, Sioulet, Gaudet, Veauche, Boublon) 4 création de zones tampon suivi de l'efficacité 	2.3.5	Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'agriculture Dispositions spécifiques visant les exploitations d'élevage	Le SAGE recommande la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier d'éventuelles propositions visant la réduction de l'impact de l'épandage d'effluents liquides sur neige, sols gelés et détrempés.	Potentiellement des sites pilotes Attendre la réalisation de l'étude érosion et ruissellement	Elevé
		D1	Limiter les apports en fines et les concentrations en polluants dans les eaux superficielles	D1b	Etude sensibilité à l'érosion des sols	3 masses d'eau (Gaduet, Veauce, Boublon) Cartographie des haies Cartographie des pentes Cartographie des écoulements cartographie des pratiques culturales	2.3.5	Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'agriculture	Le SAGE incite à mettre en place un programme local d'animation et d'accompagnement technique des exploitants agricoles sur le bassin versant amont de la retenue des Fades-Besserves, au regard de l'enjeu de réduction de l'eutrophisation sur cette retenue. Ce programme identifie en particulier les secteurs prioritaires en tenant compte des conclusions de l'étude sur la dynamique de transfert des flux de polluants alimentant la retenue des Fades-Besserves (voir fiche 2.1.3) et des profils de baignade réalisés. Le SAGE souligne l'intérêt de développer la recherche sur les transferts de phosphore dans les sols et vers les eaux de surface.	Recommandation: Tenir compte des masses d'eau prioritaires inscrites dans le SDAGE Engager rapidement cette étude pour pouvoir lancer les autres actions "pollutions diffuses"	Elevé		
VI				D1c	Etude haie/bocage et plantation de linéaires bocagers	2 sites sur le Gaduet 30 j d'accompagnement et organisation des chantiers de plantation 3 km de plantation 4 j sensibilisation/formation 46 j d'animation	1.5.1	Accompagnement des collectivités s'engageant dans un programme opérationnel de restauration, d'entretien et de préservation du bocage	Le SAGE encourage les collectivités à porter et mettre en œuvre des programmes opérationnels de restauration et d'entretien du bocage. La cellule d'animation assure un accompagnement technique des collectivités dans cette démarche.	Recommandation: Faire participer les agriculteurs et les scolaires lors des plantations	Elevé		
VOLET_D : Qualité		D2	Améliorer la qualité des rejets domestiques dans le milieux	D2a	Animation auprès des collectivités pour l'amélioration des rejets domestiques	15 j d'accompagnement	2.3.4	Accompagner la réduction de l'impact des rejets de l'assainissement non collectif	Le SAGE recommande la mise en place d'un programme de communication à destination des particuliers et des collectivités sur l'amélioration de l'assainissement collectif. En particulier le programme contractuel inclut, en coordination avec les SPANC, une animation autour des solutions de mise en conformité des points noirs et de la programmation d'opérations groupées de réhabilitation en priorité dans les hameaux dont les habitations ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif.	Recommandation: Privilégier les masses d'eau en amont du barrage des Fades et des plans d'eau de baignade pour en limiter l'eutrophisation	Elevé		
	Agricole	D3	Amélioration des connaissances sur les pratiques agricoles	D3a	Réalisation d'un diagnostic agricole de territoire et de diagnostics individuels d'exploitation et accompagnement des MAEC	 1 diagnostic global du territoire 50 diagnostics agricoles avec plan de gestion 	2.2.1	Réaliser des diagnostics globaux d'exploitations agricoles et initier/partager des retours d'expériences localement	Le SAGE encourage fortement la structure porteuse du programme contractuel à proposer et réaliser des diagnostics globaux d'exploitation aux exploitants implantés dans la zone prioritaire «nitrates et pesticides», et à assurer une sensibilisation sur le désherbage alterné et les techniques alternatives au désherbage chimique	Le PAEC des Combrailles ne flèche pas spécifiquement des mesures grandes cultures ni pesticides.	Moyen		
	Animation thématique	1 134	Mise en réseau des acteurs agricoles du territoire et promotions des	D4a	Construction et animation d'un réseau de partenaires agricoles	32 j d'animation	2.3.5	Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'agriculture	Le SAGE incite à mettre en place un programme local d'animation et d'accompagnement technique des exploitants agricoles sur le bassin versant amont de la retenue des Fades-Besserves, au regard de l'enjeu de réduction de l'eutrophisation sur cette retenue. Ce programme identifie en particulier les secteurs prioritaires en tenant compte des conclusions de l'étude sur la dynamique de transfert des flux de polluants alimentant la retenue des Fades-Besserves (voir fiche 2.1.3) et des profils de baignade réalisés. Le SAGE souligne l'intérêt de développer la recherche sur les transferts de phosphore dans les sols et vers les eaux de surface.		Moyen		
			actions réalisées		particular og recites		2.3.6	Dispositions spécifiques visant les exploitations d'élevage	Le SAGE recommande la mise en place d'un groupe de travail afin d'étudier d'éventuelles propositions visant la réduction de l'impact de l'épandage d'effluents liquides sur neige, sols gelés et détrempés.				

	CONTRAT TERRITORIAL SIOULE-ANDELOT							COMPATIBILITE AVEC LE SAGE SIOULE						
VOLET	THEMATIQIE		OBJECTIF		FICHE ACTION	CONTENU		DISPOSITION	CONTENU	COMMENTAIRE	NIVEAU DE CONTRIBUTION A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF			
E : Communication et suivi	Communicati on	E1	Communication et valorisation des actions du Contrat Territorial	E1a	Communication et valorisation des actions du Contrat Territorial	Plan de communication* 10 animations scolaire ou grand public 30 articles								
	Suivis	E2	Suivi des milieux et des actions	E2a	Suivi de l'impact des actions du Contrat Territorial et des indicateurs de réalisation	Définition des indicateurs réseau de suivi qualité			Action non identifié dans le SAGE mais pas incompatible avec celui-ci.					
VOLET_E		E3	Bilan et évaluation	E3a	Réalisation du bilan à mi-parcours et bilan évaluatif	Etude à mi-parcours et évaluation efficacité								
VOLET_F : Pilotage et suivi de la démarche	Cellule d'animation	F1	Animation, structure	F1a	Cellule d'animation du Contrat Territorial	1 ETP animateur 1 ETP agricole 1 ETP milieu aquatique 0,3 ETP administratif	5.1.2	Rôle et missions de la structure porteuse du SAGE et articulation avec les structures opérationnelles du territoire.	Le SAGE préconise que la structure porteuse du programme contractuel assure le suivi et la coordination de l'ensemble des actions menées en lien avec le SAGE	L'Entente Sioule-Andelot a été créée pour assurer le portage. La cellule d'animation sera nettement renforcée par rapport au précédent contrat (+2,3 ETP), à mettre toutefois en exergue avec l'intégration du bassin de l'Andelot. Recommandation: Afin de bien identifier cette nouvelle entité, il serait opportun de mettre rapidement en place une identité visuelle spécifique.	Elevé			

TABLEAU 2 : ATTENTE VIS-A-VIS DU CONTRAT TERRITORIAL AU REGARD DU PAGD DU SAGE SIOULE

		SAGE SIOULE		CONTRAT TERRITORIAL SIOULE 2014-2018
ENJEUX	OBJECTIF	DISPOSITION	CONTENU	ACTIONS
		1.1.2 : Priorités définies pour la gestion, l'aménagement ou la suppression d'ouvrages faisant obstacle à la migration et à la continuité sédimentaire	Prendre en compte les priorités d'interventions définies par le SAGE (programme de restauration de la continuité écologique) Appuyer les collectivités dans la définition des engagements de financement	Action A4c
	1.1 : Préserver et restaurer la continuité écologique	1.1.3 : Diagnostic systématique des ouvrages et programmation de restauration de la continuité écologique	Participation active au groupe de travail milieux aquatiques pour les études/diagnostics au cas par cas Définition d'un programme opérationnel et appui à la définition du plan de communication spécifique	Action A2a Action A4d
		1.1.4 : Stratégie d'amélioration de la franchissabilité des microcentrales sur l'axe Sioule : moyens de suivi et de gestion	Accompagner techniquement les microcentraliers dans la définition et la mise en place/rétablissement de l'efficacité des dispositifs de franchissement pour les poissons migrateurs	Action A4c
	1.2 : Limiter l'impact des plans d'eau	1.2.1 : Renforcement des diagnostics, des contrôles et de la mise en conformité des plans d'eau sur les secteurs les plus sensibles	Participation active au groupe de travail milieux aquatiques pour la réalisation de diagnostic des plans d'eau existants avec propositions d'actions pour réduire l'impact	Action C1a
		1.2.2 : Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des plans d'eau	Participation à la définition et diffusion d'outils de communication et de sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion des plans d'eau	Action C1a Action B3c
1 : Agir sur la continuité écologique, la morphologie des cours d'eau et les zones humides pour atteindre le bon état	1.3 : Préserver et restaurer la morphologie des	1.3.1 : Programme opérationnel de restauration morphologique des cours d'eau	Définition et mise en œuvre d'un programme opérationnel de restauration de la morphologie des cours d'eau	Action A1a Action A1b Action A1c Action A1d Action A3a Action A3b Action A4b
	cours d'eau pour optimiser leurs capacités d'accueil	1.3.2 : Etude de délimitation des têtes de bassin versant et définition d'objectifs de gestion spécifiques	Intégration des objectifs de gestion définis sur les têtes de bassin versant dans les programmes opérationnels	Feuille de route/stratégie
		1.3.3 : Surveillance de la prolifération des espèces envahissantes	Participation active au groupe de travail milieux aquatiques espèces envahissantes : cellule d'échange et de centralisation de la connaissance, ainsi qu'à la sensibilisation et communication sur cette thématique	Animation
		1.3.4 : Assurer la concertation avec les structures en charge des plans de gestion des massifs forestiers	Participation active à la concertation avec les structures en charge des plans de gestion des massifs forestiers	Action B2a
	1.4 : Améliorer la connaissance et la préservation des zones humides	1.4.4 : Programmes opérationnels de restauration et de valorisation des zones humides et de sensibilisation	Acquisition et gestion de zones humides sensibles Réalisation et diffusion d'un plan de communication	Action B1a Action B3a Action B3b Action B3c Action B4a
	1.5 : Améliorer la connaissance et la préservation du bocage	1.5.1 : Accompagnement des collectivités s'engageant dans un programme opérationnel de restauration, d'entretien et de préservation du bocage	Encouragement à porter et mettre en œuvre des programmes de restauration et d'entretien du bocage	Action D1c
	2.2 : Réduire les pollutions en nitrates et pesticides	2.2.1 : Réaliser des diagnostics globaux d'exploitations agricoles et initier/partager des retours d'expériences localement	Réalisation des diagnostics et sensibilisation des exploitants agricoles Assurer un accompagnement technique sur la durée	Action D3a
2 : Préserver, améliorer et sécuriser la qualité des eaux pour atteindre le bon état	2.3 : Réduire les pollutions en phosphore	2.3.4 : Accompagner la réduction de l'impact des rejets de l'assainissement non collectif 2.3.5 : Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles liées à l'agriculture	Accompagner la réduction de l'impact des rejets de l'assainissement non collectif Programme local d'animation et d'accompagnement technique des exploitants agricoles sur le secteur amont des Fades	Action D2a Action D1a Action D1b Action D4a
		2.3.6 : Disposition spécifiques visant les exploitations d'élevage	Disposition visant la gestion de la divagation du bétail, des effluents d'élevage et de laiterie/fromagerie	Action C2a Action D1a Action D4a
3 : Préserver et améliorer la quantité des eaux <mark>pour</mark> atteindre le bon état	3.2 : Réaliser des économies d'eau	3.2.2 : Programmes d'économies d'eau visant les collectivités	Equipement des bâtiments public de dispositifs d' économie d'eau	Action C2b
4 : Protéger les populations contre les risques d'inondations	4.1 : Réduire la vulnérabilité aux inondations	4.1.1 : Améliorer la prévision, la prévention et la protection contre les crues à l'échelle du bassin versant de la Sioule	Intégration des enjeux inondations dans le cadre des actions sur les milieux aquatiques	Recommandation
5 : Partager et mettre en œuvre le SAGE	5.1 : Anticiper la mise en œuvre du SAGE et du programme contractuel et assurer la coordination des actions	5.1.2 : Rôle et missions de la structure porteuse du SAGE et articulation avec les autres structures opérationnelles du territoire	Suivi et coordination des action SAGE/CT	Action F1a

ANNEXE: LISTE DES PRESONNES PRESENTES

	NOM		REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	POUVOIR DE
COL	LEGE DES REPI	RESENTANTS DE	S COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS E	T DES ETAE	BLISSEMENT	S PUBLICS	LOCAUX
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•			
Monsieur	Sylvain	DURIN	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•			L. CHAUVIN
Monsieur	Didier	LINDRON	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes			•	
Monsieur	Thierry	GAILLARD	Conseil Départemental de la Creuse			•	
Monsieur	Pierre	RIOL	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•		
Madame	Karina	MONNET	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•			
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•		
Monsieur	Christian	CHITO	Conseil Départemental de l'Allier		•		
Monsieur	André	BIDAUD	Conseil Départemental de l'Allier		•		
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier			•	
Monsieur	Sylvain	LELIEVRE	Mairie de Saint-Hilaire-la-Croix (63)	•			G. BONNET
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)			•	
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Mairie de Saint-Gal-sur-Sioule (63)	•			
Monsieur	Guy	LEMAITRE	Mairie de Montfermy (63)			•	
Monsieur	Grégory	BONNET	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge (63)		•		
Madame	Sabine	MICHEL	Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)		•		
Monsieur	Alain	CAZE	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)			•	
Monsieur	Cédric	ROUGHEOL	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)			•	
Monsieur	Alain	MERCIER	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)		•		ļ
Monsieur	Jean-François	BURLOT	Mairie de Brout-Vernet (03)			•	
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)			•	
Madame	Marion	ROSTAN	Mairie de Vicq (03)	•		ļ	A. BIDEAU
Monsieur	Stéphane	COPPIN	Mairie d'Ebreuil(03)			•	
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)	•			
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)	•			
Madame	Elise	BOULON	Commentry Montmarault Néris Communauté (03)		•		
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•			P. RIOL
Monsieur	Gérard	VENEAULT	SMAD des Combrailles	•			C. RAINEAU
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•	-		
Monsieur	Lionel	CHAUVIN	PNR des Volcans d'Auvergne		•		
Monsieur	Daniel	FRECHET	EP Loire		<u> </u>	<u> </u>	
COLLEG	JE DES REPRES	ENTANTS DES U	SAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATION	S PROFESS	IONNELLES	ET DES ASS	OCIATIONS
	<u> </u>		CONCERNEES		_	l	
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•			
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•	-		
Monsieur	Geoffrey	RIVAUX	Chambre Régionale d'Agriculture		-	•	
Monsieur	Jean-Claude	GUILLON	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme	•		_	
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier			•	505
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•			EDF
Monsieur	Jean-Baptiste	REBOUL	Centre Régional de la Propriété Forestière	•			
Monsieur	Emmanuel	ESTIVAL	Office de Tourisme des Combrailles			•	
Madame	Edith	REVENU	Office de tourisme en Val de Sioule	•			
Monsieur	Daniel	ROUSSET	FRANE Fódóration du Pâcha du Duy da Dâma	•			-
Monsieur	Christian Mickael	BAYET LELIEVRE	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme Fédération du Pêche de l'Allier	•			
Monsieur	Angéline	SENECAL	LOGRAMI	•		•	+
Madame	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir			•	+
Monsieur Monsieur	Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale D'EDF				+
-	Eliane	AUBERGER	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne		-		1
Madame	Lilane		EGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMEN	ITC DUDU	· · ·	<u> </u>	<u> </u>
		COLL		NIS PUBLIC	.s		
Mondiaur	Olivios	MALIDEI	Préfecture de la Région Centre			•	-
Monsieur	Olivier	MAUREL	Sous-Préfecture de Riom	•		•	-
Madame	Sophie Anne-Flore	CHANET	Sous-Préfecture de Vichy	•	•		
Madame		ALBIN NADALLE	MISEN 23	•	-		
Madame	Audrey Gérald	NEYRINCK	MISEN 63 MISEN 03	•			+
Monsieur		CHEGRANI		•	•		-
Monsieur	Patrick Laurent	DESAUNOIS	DREAL Auvergne Agence Française pour la Biodiversité		-	•	-
Monsieur Monsieur	Yannick	BAYLE	Agence de l'Eau Loire Bretagne			_	+
ivionsieur	rannick	DATLE					
Marsi	Demand	DEVOLUCOUN	INVITES Mairia da Braut Varnat				
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	Mairie de Brout-Vernet	•			-
	Xavier	JALADON	PNR des Volcans d'Auvergne	•	ļ		
Monsieur	\/:	IOTIDD **!	Communicaté de commune Ct Designete Ctente Liveren	_			
Monsieur	Vincent	JOURDAN	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne	•			
	Vincent Christine Céline	JOURDAN MORVAN BOISSON	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne EP Loire EP Loire	•			